



pays du val d'adour



Edito

Lors de l'émergence du Pays du Val d'Adour, il y a maintenant deux ans, élus locaux et socioprofessionnels manifestaient leur volonté de mettre en œuvre un projet de territoire favorisant la solidarité et le lien social.

C'est pourquoi notre Contrat de Pays s'articule autour d'un soutien aux services publics, d'une politique en faveur de l'emploi et de la solidarité à l'égard des personnes âgées et de la jeunesse.

Au vue des premières initiatives soutenues, je peux affirmer aujourd'hui que ce souhait n'est pas demeuré un vœu pieux. En effet, il s'est concrétisé par la mise en œuvre d'actions de développement économique, de maintien de services publics, initiatives porteuses d'avenir et créatrices de cohésion sociale.

Par la mise en place du projet culturel de territoire, le Val d'Adour réaffirme, une nouvelle fois, sa volonté de poursuivre dans cette voie. En effet, le succès de ce projet reposera sur les solidarités entre initiatives et entre acteurs culturels. Le Chef de Projet Culture nous aidera dans cette mission.

Pour autant, le Val d'Adour n'est pas un territoire refermé sur lui-même, et soucieux seulement de tisser du lien localement. Bien au contraire, le Pays s'enrichit au contact de partenaires étrangers, grâce au partage d'expériences.

A ce titre, et à ma demande, l'Agence de Développement Territorial SEML Semadour s'est engagée dans la mise en œuvre d'un programme européen de coopération. Ce projet URGENTE (Urbain – Rural : Générer des Engagements Nouveaux entre Territoires Européens) vise à renforcer ou recréer des relations entre citoyens des villes et des campagnes. Les initiatives conduites ont pour objectif la préservation du patrimoine naturel, de la qualité de vie et la reconstruction de liens sociaux.

Nos préoccupations sont donc au cœur de ce programme d'échanges avec la péninsule de Setubal, au Portugal, et le Maestrazgo, en Espagne.

Au regard des expériences précédentes avec des territoires roumains, luxembourgeois et bulgares, dans le cadre du programme européen LEADER II, je suis convaincu de la nécessité et de la réussite de ce nouveau programme de coopération.

Croyez à mes sentiments dévoués et bien cordiaux.



Jean GLAVANY
Président



La Coopération Transnationale – Projet URGENTE

Urbain – Rural : Générer des Engagements Nouveaux entre Territoires Européens



L'ouverture vers l'extérieur est un enjeu pour le Val d'Adour. Elle permet d'enrichir la réflexion sur le « vivre ensemble » et constitue un atout important pour le développement local.

□ Vers de nouveaux rapports ville - campagne

Dans cette perspective, le projet URGENTE associe et coordonne des actions permettant de développer de nouveaux liens entre ville et campagne, en Val d'Adour et sur deux autres territoires ruraux espagnol et portugais.

C'est donc dans un souci de renforcer les liens avec les agglomérations environnantes de Pau et Tarbes, que trois actions sont menées simultanément sur trois thématiques concernant le Pays du Val d'Adour : l'animation enfance et jeunesse, la commercialisation agricole, l'insertion sociale et professionnelle.

□ Trois actions d'échanges en Val d'Adour

Animation enfance et jeunesse

Pour les enfants et jeunes du Val d'Adour, la connaissance et la découverte de la ville n'est pas une évidence et elle peut être même parfois problématique (sécurité routière, repérage de l'espace, méconnaissance des services offerts, préjugés et difficultés de communication avec leurs pairs...).

C'est pourquoi, l'action «Vacances buissonnières entre Ville et Campagne», menée par l'Association SOLEIL vise à créer une mallette pédagogique de découverte du milieu urbain.

Des échanges entre enfants du Val d'Adour et des villes de Tarbes, Pau et Saint-Gaudens sont aussi menés ainsi que des activités de formation d'animateurs de Centres de Loisirs urbains et ruraux.

Commercialisation agricole

Pour renforcer une agriculture variée et de qualité sur le territoire, il est important de soutenir la diversification de circuits de commercialisation équitables pour nos producteurs locaux.

C'est dans cet esprit que la Semadour encourage et soutien la création de nouveaux types de partenariats entre des groupes de consommateurs et des exploitations agricoles.

Par exemple, par un engagement fort de paiement par avance, des consommateurs de Tarbes et du Val d'Adour souhaitent valoriser une agriculture et des produits sains pour leurs familles et leur environnement.

En retour, les agriculteurs s'engagent à être totalement transparents sur le fonctionnement de leur exploitation et à distribuer leurs produits en quantités et temps fixés selon les termes du partenariat.

Insertion sociale et professionnelle

Les Jardins d'Aurensan proposent un service original pour l'insertion sociale et professionnelle de personnes au chômage.

A Maubourguet, l'Association Villages Accueillants s'est engagée auprès de la Communauté de communes du Val d'Adour, propriétaire des lieux, à entretenir et développer le site d'une ancienne ferme.

Pour cela, des personnes sont recrutées et formées à des savoir-faire spécifiques : maraîchage bio, entretien et aménagement d'espaces verts, rénovation de bâtiments anciens.

Un des objectifs forts de l'Association et de la Communauté de communes est de faire du site un lieu de rencontre entre urbains et ruraux, autour de la découverte du patrimoine agricole et rural local.



Enfants des Centres de Loisirs «les Castels» et «Méli Mélo» observant des insectes et partageant leurs découvertes, été 2004, Lascazères.

Ce projet a pu être initié grâce au soutien financé par l'Union Européenne, dans le cadre du programme de coopération INTERREG IIIB Sud Ouest Européen.

Cinq partenaires sont réunis pour initier le projet URGENTE sur trois territoires ruraux du Sud Ouest Européen :

- Pays du Val d'Adour : Semadour, Associations Villages Accueillants et SOLEIL ;
- Péninsule de Setubal (20 minutes au Sud de Lisbonne), Portugal : Association INDE ;
- Maestrazgo (Aragon, Espagne) : Association pour le Développement du Maestrazgo.



L'équipe des Jardins d'Aurensan - Maubourguet - Septembre 2004

Contact : Fabien LEFEBVRE

SEML Semadour - ZI du Marmajou
65700 MAUBOURGUET - Tél. : 05 62 96 44 88
f.lefebvre@val-adour.com

Le Pays du Val d'Adour – Zoom sur...

Le Projet Culturel de Territoire (2004 – 2006)

Le Pays du Val d'Adour souhaite encourager les échanges de projets et d'idées entre les acteurs culturels du territoire. Afin de développer une offre culturelle harmonisée et concertée, il a donc réalisé un **Projet Culturel de Territoire** qui définit 6 grandes orientations :

1. Un engagement autour de la lecture et de l'expression orale :

La lecture est une priorité du Projet Culturel. L'objectif est de faciliter et développer l'accès à la lecture sur tout le Val d'Adour et d'accompagner la mise en réseau des médiathèques et bibliothèques.

2. Un engagement autour de la musique :

Après une réflexion sur les disciplines musicales enseignées en Val d'Adour, le Projet Culturel souhaite harmoniser les actions et les projets en termes de formation, de diffusion et de savoir-faire.

3. Un engagement autour de l'image :

A partir des initiatives déjà conduites, le Projet Culturel participera notamment à la mise en place d'ateliers de sensibilisation à l'image et de pratique de la vidéo.

4. Le renforcement de l'action culturelle auprès des jeunes :

Les initiatives culturelles menées dans plusieurs établissements sont remarquables. Le Projet Culturel souhaite les développer sur le territoire et dans la durée.

5. La valorisation et l'animation du patrimoine :

Le patrimoine est un élément important de l'identité et de l'image de notre territoire. Le Projet Culturel souhaite contribuer à le valoriser et développer des activités éducatives dans ce domaine.

6. L'appui aux pratiques amateurs :

Le Projet Culturel souhaite soutenir les pratiques amateurs, en encourageant une coordination et une harmonisation des actions, avec la mobilisation des professionnels locaux.

□ Un Chef de Projet Culture



La mise en réseau des projets et des acteurs culturels du Val d'Adour nécessite un Chef de Projet, professionnel de la Culture.

Marie CREUNIER a donc rejoint, le 15 septembre dernier, l'équipe de l'Agence de Développement Territorial Semadour et ses techniciens qui ont pour mission d'assurer, pour le GIPDL Euradour, l'animation du Contrat de Pays du Val d'Adour. Titulaire d'une Maîtrise IUP « Métiers des Arts et de la Culture » et forte de diverses expériences dans l'organisation de manifestations culturelles, Marie CREUNIER assurera la coordination, le conseil et l'accompagnement technique des porteurs de projets culturels du Pays.

**Contact : Marie CREUNIER - SEML Semadour ZI du Marmajou
65700 MAUBOURGUET - Tél. : 05 62 96 44 88 - m.creunier@val-adour.com**

□ Un Guide des ressources culturelles

Prochainement, vous pourrez retrouver sur le site Internet du Pays du Val d'Adour (www.val-adour.com) le guide des ressources culturelles locales, élaboré par une équipe du Collectif Associatif RIVAGES. Ce répertoire recensera :

- Les Artistes locaux et départementaux (musiciens, acteurs, danseurs, clowns, conteurs, jongleurs, sculpteurs, peintres...) et les techniciens (son, lumière...) sous la forme de fiche de renseignements présentant leur situation géographique, compétences artistiques, conditions et statuts, contacts précis, créations anciennes et récentes, propositions actuelles ;
- Le matériel technique disponible en vue d'un réseau d'échanges (locations, prêts...) ;
- Les lieux de diffusion et les organisateurs de manifestations culturelles à l'échelle du Pays ;
- Une fiche ressource sur le montage des manifestations (feuille de route des formalités administratives, réglementations, contacts administratifs et relais sociaux...).

Le Collectif Associatif RIVAGES est donc à la recherche de



toute information concernant le développement culturel en Val d'Adour. N'hésitez pas à les contacter pour leur transmettre les renseignements susceptibles d'enrichir le guide des ressources culturelles locales.

Contacts :

Claire DUPOUY - Tél. : 05 62 31 88 59
rivages@val-adour.com
Valérie DUBOIS - Tél. : 05 62 96 96 99
valou401@tiscali.fr

Nouvelles du Conseil de Développement



Le mot de la Présidente

Le Conseil de Développement a maintenant trouvé sa place parmi les acteurs incontournables du Pays du Val d'Adour et s'est positionné comme un partenaire dynamique, compétent et fiable, dans la programmation des projets et la définition d'orientations de développement. En participant aux travaux de notre Association, le citoyen reprend sa place au cœur d'une démocratie participative ouverte.

En cet automne 2004, le Conseil de Développement prouve, une fois encore, sa capacité à rassembler autour

de sujets capitaux pour l'avenir de notre territoire. En effet, ce dernier semestre est ponctué de trois grands événements réunissant habitants, socioprofessionnels et élus dans une réflexion autour de problématiques économiques et environnementales.

Je vous invite à nous rejoindre lors de ces manifestations. Très cordialement,

Miriam MUHE
Présidente

Lundi 11 octobre 2004

Forum « Création, Transmission et Reprise d'entreprises en Val d'Adour »

Cette journée organisée par notre commission Développement économique a permis de repérer des repreneurs potentiels et d'informer les cédants sur la nécessité de préparer la transmission.

En plus des tables rondes thématiques, ce Forum proposait de nombreux points conseils (Créateurs, Repreneurs, Cédants, Bourse d'affaires à prendre) associant des partenaires divers : ANPE, ASSEDIC, Experts comptables, Organismes consulaires, collectivités locales.



Les organisateurs du Forum, de gauche à droite : Philippe-Marie PITON - Restaurant "Le Rive Droite" ; Virginie BELIERES - Hydro-France et Jean-Pierre GRANGE - Producteurs Plaimont. Absent sur la photo : Denis DEGACHE - Cave de Crouseilles.

Jeudi 28 octobre 2004

Salle des Fêtes de Marciac Journée de l'Eau en Val d'Adour

15h00 : Ateliers sur le thème de la qualité de l'eau

18h15 : Présentation de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau par Claude MIQUEU, Président de l'Institution Adour

20h30 : Présentation de l'expérience du bassin versant de Munich, par l'Association SOLAGRO, et de l'action menée par la Communauté de communes de Rennes Métropole sur le désherbage urbain, par Roland GIQUEL. Conclusions de la journée.

Cette journée est organisée en partenariat avec le Collectif Associatif RIVAGES et la communauté de communes Bastides & Vallons du Gers.

Conseil de Développement
du Pays du Val d'Adour
Hôtel de Ville - 65700 MAUBOURGUET
Tél. : 05 62 96 44 88
Fax : 05 62 96 94 17
conseil.developpement@val-adour.com

Jeudi 25 novembre 2004 à 20 h 00

Centre Culturel de Maubourguet

Soirée Information / Débat Les énergies renouvelables et économie d'énergie

Panorama énergétique mondial, européen et français par l'Association PERSEÛS.

Présentation des diverses techniques de maîtrise de l'énergie dans l'habitat et des nouvelles énergies renouvelables.

Témoignages sur des exemples d'installations utilisant les diverses formes d'énergies renouvelables.

Attention :

désormais, la Présidente assure la permanence tous les jeudis de 15 h 00 à 19 h 00 dans les locaux de la SEML Semadour ZI du Marmajou 65700 MAUBOURGUET



POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Groupement d'Intérêt Public de Développement Local EURADOUR

Hôtel de Ville - 65700 MAUBOURGUET - Téléphone : 05 62 96 44 88 - Fax : 05 62 96 94 17

E-mail : gip.euradour@val-adour.com - Site Internet : www.val-adour.com

SEML Semadour

Z.I. du Marmajou - 65700 MAUBOURGUET - E-mail : semadour@wanadoo.fr - Site Internet : www.semadour.org

Directeur de la Publication : Jean GLAVANY
Secrétaire de Rédaction : Christian BOURBON